



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.13**

Séance publique du

28 janvier 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130128-24957- DE-1-1_0
Date de signature : 30/01/13
Date de réception : mercredi 30 janvier 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DES ECOLES COMMUNALES - ADOPTION DE LA
FICHE OPERATIONNELLE ET AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE DES
MARCHES**

Le 28/01/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/01/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Michèle JONES à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Françoise TERME à Mme Danièle BRUNET, M. Victor TONIN à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



01.12

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28/01/13

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Patricia LARNAUDIE, M. Maurice CHAZEAU

Nomenclature : 1.1 Marchés publics

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DES ECOLES COMMUNALES - ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE ET AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE DES MARCHES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du plan de rénovation 2013 des salles de classe, la Ville d'Aix-en-Provence a retenu les écoles : Prévert, la Mareschale et les Lauves Bât 1, la maternelle H. Wallon.

Les travaux comprennent le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries en aluminium, la mise en place de faux plafonds, le changement de luminaires et la réfection des peintures.

Pour les écoles Prévert et la Mareschale, des travaux de réfection des étanchéités sont également prévus.

En application du code des marchés publics, l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics en matière de travaux est réalisée par opération.

Conformément à la délibération n° 2004.0292 du Conseil municipal du 29 mars 2004 modifiée, la création d'une fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants et procédures respectifs, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

Le coût global de l'opération s'élève à un montant de 650 000 € HT soit 777 400 € TTC, conformément à la fiche opérationnelle individualisée ci-jointe.

Pour la mise en œuvre des travaux de remplacement des menuiseries extérieures et d'étanchéité, il a été décidé de lancer une consultation relative à un marché de travaux selon la procédure adaptée, conformément aux articles 26 IV et 28 du code des marchés publics.

Le montant prévisionnel des travaux est de 645 000 € HT soit 771 420 € TTC.

Cette consultation fera l'objet de quatre marchés séparés qui seront conclus, selon un délai d'exécution de 6 mois :

- . Lot 1 : Menuiseries aluminium (Ecole Prévert)
- . Lot 2 : Menuiseries aluminium (Maternelle H. Wallon)
- Lot 3 : Menuiseries aluminium (Ecole élémentaire les Lauves Bât 1)
- Lot 4 : Etanchéité (Ecoles Prévert et la Mareschale)

Compte tenu de la nature des prestations de ces marchés, les critères de jugement des offres énoncés dans la publicité et le règlement de consultation seront le prix pour 50 % et la valeur technique pour 50 %.

Compte tenu de ce qui vient de vous être exposé et comme nous l'autorise l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'opération décrite et la fiche opérationnelle qui la compose,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer ces marchés avec les entreprises ou les groupements d'entreprises qui seront retenus par le Pouvoir Adjudicateur, après avis de la Commission des Procédures Adaptées,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer les reconductions et tout autre document se rapportant à cette affaire,
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée au budget général de la Ville sur les lignes budgétaires 90213-2135-3423 et 90213-2135-1263 qui présentent les disponibilités suffisantes.

**2013.13 - TRAVAUX DE RENOVATION DES ECOLES COMMUNALES - ADOPTION
DE LA FICHE OPERATIONNELLE ET AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE
SIGNATURE DES MARCHES**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/01/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Direction Générale des services techniques
DGAS Services techniques
DAST Bâtiments et Grands Equipements
Direction des Bâtiments

DEMANDE DE CREATION
FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE

OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DES ECOLES COMMUNALES - ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE ET AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE DES MARCHES

Date ou période de la réalisation : 2013

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 28/01/2013

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Services après programmation		
Mission CSPS	2 000€HT	Appel d'offres en cours de consultation
Contrôle technique, Diagnostics amiante, plomb	3 000 € HT	A12092
Montant total des services : 5 000 € HT		
→ Travaux		
Menuiseries aluminium : lot 1 Ecole Prévert	200 000	MAPA travaux
Menuiseries aluminium : lot 2 Maternelle H. Wallon	100 000	MAPA travaux
Menuiseries aluminium : lot 3 Ecole élémentaire les Lauves, Bât 1	100 000	MAPA travaux
Etanchéité : lot 4 Ecoles Prévert/la Mareschale	70 000	MAPA travaux
Travaux de peintures	100 000	Marché A10092
Travaux de faux plafonds	35 000	Marché A 10093
Travaux d'électricité	40 000	Marché A10089
Montant total des travaux et procédure : 645 000 € HT		
Pour information : Montant global de l'opération € HT		
650 000		

Soit **777 400** €TTC

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant, ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.



Direction Générale des services techniques
DGAS Services techniques
DAST Bâtiments et Grands Equipements
Direction des Bâtiments

DEMANDE DE CREATION
FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE

OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DES ECOLES COMMUNALES - ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE ET AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE DES MARCHES

Date ou période de la réalisation : 2013

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 28/01/2013

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Services après programmation		
Mission CSPS	2 000€HT	Appel d'offres en cours de consultation
Contrôle technique, Diagnostics amiante, plomb	3 000 € HT	A12092
Montant total des services : 5 000 € HT		
→ Travaux		
Menuiseries aluminium : lot 1 Ecole Prévert	200 000	MAPA travaux
Menuiseries aluminium : lot 2 Maternelle H. Wallon	100 000	MAPA travaux
Menuiseries aluminium : lot 3 Ecole élémentaire les Lauves, Bât 1	100 000	MAPA travaux
Etanchéité : lot 4 Ecoles Prévert/la Mareschale	70 000	MAPA travaux
Travaux de peintures	100 000	Marché A10092
Travaux de faux plafonds	35 000	Marché A 10093
Travaux d'électricité	40 000	Marché A10089
Montant total des travaux et procédure : 645 000 € HT		
Pour information : Montant global de l'opération € HT		
650 000		

Soit **777 400** €TTC

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant, ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.